

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le dix-neuf du mois de juin 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2024  
Séance du 26 juin 2024**

**N° 22**

**Objet : Modification de tarifs de  
la régie de recettes des entrées  
du Musée-Promenade**

**Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO**

### Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex, BOURJAC Bruno, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (à partir du rapport n° 3), COSSERAT Sandrine (pour les rapport n° 1 à 6, puis n°23, 24, 28 et 29), DEORSOLA Jean-Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, ISOARD Christian KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie-Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice (à partir du rapport n° 7), TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

### Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BOYER Christian a donné pouvoir à SUAU Pierre

### Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à KUHN Francis  
AUZET Guy a donné pouvoir à ISOARD Christian  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
CHALVET Gilles a donné pouvoir à HONNORAT Michèle  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à CAZERES Benoit (pour les rapports n° 7 à 22 – n° 25 à 27 – n° 30 à 34)  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à AUDRAN Michel  
DE SOUZA Benoit a donné pouvoir à PAIRE Marie-Claude  
DOMINICI Pascale a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à PEREIRA Georges  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine (pour les rapport n° 1 à 6, puis n°23, 24, 28 et 29)  
PARIS Mireille a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à MOLINARI Frédéric  
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à SANCHEZ Pierre Bernard

### Etaient excusés :

BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, ESTIENNE Claude, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, JOUVES Marc, LAQUET Laura, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SEJOURNE Daniel, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

-----  
**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2024

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu la délibération n°5 du 12 avril 2017 approuvant la reprise des tarifs des régies de recettes de la boutique et des entrées du Musée-Promenade,

Vu les délibérations n°36 du 5 avril 2018, n° 23 du 10 avril 2019, n°26 du 21 avril 2021, n° 21 du 15 juin 2022, n° 31 du 10 avril 2024 approuvant les modifications des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade,

Dans le cadre de la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique », Provence Alpes Agglomération assure la gestion de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, ceci dans le cadre d'une Entente Intercommunale avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Il est proposé de modifier la grille tarifaire du Musée-promenade de Digne-les-Bains en proposant :

- une gratuité d'entrée pour tous les publics ainsi que pour les animations pédagogiques proposées pour les scolaires et leurs encadrants à l'occasion d'une célébration locale, nationale ou internationale ;
- dix entrées gratuites mensuelles pour l'association territoriale « Cultures du cœur » qui vise à faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre et en particulier aux personnes en situation précaire suivies par les organismes sociaux.

Il convient en conséquence :

- d'actualiser la grille des gratuités « Entrées du Musée-Promenade » figurant en annexe à la présente délibération ;
- de signer une convention de partenariat avec l'association « Cultures du cœur ».

Il est proposé :

- De permettre une journée de gratuité d'accès au Musée-Promenade à l'occasion d'une célébration locale, nationale ou internationale pour le grand public ;
- De permettre une journée de gratuité avec animations au Musée Promenade exclusivement pour les scolaires et leurs encadrants, pour l'occasion d'un évènement local, national ou international.
- De permettre la mise à disposition de l'association « Cultures du cœur » de 10 entrées gratuites mensuelles ;
- D'approuver la modification en conséquence des gratuités de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade ;

- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à l'application de ces décisions dont la convention de partenariat avec l'association « Cultures du cœur ».

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l'unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 08 JUL. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20240626-22\_26062024